

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Autres moyens d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Désodorisant d'atmosphère

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-866-444-7450

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 10/22/2024

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1
Irritation occulaire : Catégorie 2B
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger







Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver la

914058-02 1 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. **Intervention:**

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
difluoroethane	75-37-6	30 - 60
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	10 - 30
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	10 - 30
2,4-Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	68039-49-6	0.1 - 1

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les

réutiliser. Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente. Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Faire immédiatement

appel à une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

914058-02 2 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes: Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

confinement et le nettoyage

Méthodes et matières pour le : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Contenu sous pression. Ne pas perforer. Se laver les mains soigneusement après

manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures

Garder dans un endroit frais et bien aéré. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver

dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5 °C à 45 °C

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

914058-02 3/10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
difluoroethane	75-37-6	TWA	1,000 ppm	AIHA WEEL
Isopropyl Alcohol	67-63-0	TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
		STEL	500 ppm 1,225 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	400 ppm 980 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	400 ppm 980 mg/m3	OSHA Z1
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	64742-47-8	TWA (Mist)	5 mg/m3	OSHA Z1
		TWA	200 mg/m3 (as total hydrocarbon vapor)	ACGIH
		TWA (Mist)	5 mg/m3	NIOSH REL
		STEL (Mist)	10 mg/m3	NIOSH REL

Mesures d'ordre technique : Système

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de

la peau exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : aérosol

Couleur : jaune pâle

Odeur : douce

pH : (100 %)Sans objet

Point d'éclair : Sans objet, Entretient la combustion

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

914058-02 4 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: Donnée non disponible

Taux d'évaporation

: Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

irinarimabilite (solide, gaz)

Inflammabilité (solide, gaz)

Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Solubilité dans l'eau

Densité relative

: soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : 6.000 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives Propriétés comburantes

poids moléculaire

Donnée non disponibleDonnée non disponibleDonnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

Chaleur de combustion : 19.71 kJ/g

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie, consulter la section 5

914058-02 5 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Peut causer une réaction allergique cutanée.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Inhalation : L'inhalation peut affecter le système nerveux central. Le mauvais

emploi intentionnel du ce produit par son inhalation délibérée peut être

nocif ou mortel.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation, Réactions allergiques

Ingestion : Vomissements

Inhalation : Étourdissements, Somnolence

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 200 mg/l

Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible

914058-02 6 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Toxicité par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

les autres invertebre aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : propane-2-ol alcool isopropylique

96 h CL50 Poissons: 9,640 mg/l

distillats légers (pétrole), hydrotraités

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 1,000 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

propane-2-ol alcool isopropylique

24 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 9,714 mg/l

distillats légers (pétrole), hydrotraités

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): > 1,000 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : distillats légers (pétrole), hydrotraités

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes): > 1,000

mg/l

Persistance et dégradabilité

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

914058-02 7 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource

Conservation and Recovery Authorization Act Déchet

dangereux

: D001 (Produits inflammables)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

No. UN : 1950

Description des : AÉROSOLS

marchandises

Classe : 2.1 Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime

(IMDG/IMO)

No. UN : 1950

Nom d'expédition : AÉROSOLS

Classe : 2.1 Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou

répétée)

Risque d'aspiration

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

914058-02 8 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Hexahydrohexamethyl cyclopentabenzopyran

1222-05-5

0.1 - 1 %

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
difluoroethane	75-37-6	Propulseur	Not Applicable
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	Solvent	20
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Solvent	Not Applicable
Ionone, methyl-	1335-46-2	Fragrance	Not Applicable
terpenes and terpenoids, sweet orange-oil	68647-72-3	Fragrance	Not Applicable
3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7- methano-1H-inden-6-yl propionate	17511-60-3	Fragrance	Not Applicable
Perfume ingredient	8007-75-8	Fragrance	Not Applicable
2,4-Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	68039-49-6	Fragrance	Not Applicable
3-p-Cuményl-2- méthylpropionaldéhyde	103-95-7	Fragrance	Not Applicable
Essences d'orange douce	8008-57-9	Fragrance	Not Applicable
Hexahydrohexamethyl cyclopentabenzopyran	1222-05-5	Fragrance	Not Applicable
undecan-4-olide	104-67-6	Fragrance	Not Applicable
Perfume ingredient	10094-34-5	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	68606-94-0	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	77-83-8	Fragrance	Not Applicable

^{*}Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire : non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

914058-02 9 / 10

SWISHER MANGO AEROSOL AIR FRESHENER

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

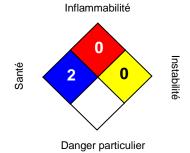
En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:



0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 10/22/2024

Version : 3.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

914058-02 10 / 10